

A Monsieur le Rédacteur du JOURNAL DE ROUBAIX.  
Monsieur,  
Depuis trois jours vous entretenez longuement vos nombreux lecteurs, par diverses lettres qui en appellent à l'opinion publique, sur l'incident relatif au sommaire de la séance du 8 courant du Conseil municipal.

Pour en terminer, comme, en ce moment, ce sont des actes qu'il faut et non des phrases qui égarent souvent l'opinion et font tous perdre beaucoup de temps, ne croyez-vous pas qu'il soit bon de poser quelques questions à MM. Talon, Dewarlez et Juncker? Ce faisant, j'ai la certitude d'être l'interprète du plus grand nombre de nos concitoyens.

1° Est-il vrai, oui ou non, que le rapport de M. Talon conclut, au sujet des 50 centimes à affecter par jour à chaque homme mobilisé, sur l'incident relatif au sommaire de la séance du 8 courant du Conseil municipal?

2° Est-il vrai, oui ou non, que M. Talon n'a pas, contrairement à tous les usages établis, déposé son rapport après en avoir donné lecture?

3° Est-il vrai, oui ou non, que, dans la séance du 17 courant, MM. les conseillers auraient demandé à M. Talon de reproduire l'original de son rapport et qu'il aurait répondu l'avoir détruit?

4° Est-il vrai, oui ou non, que M. Talon n'a pas rendu visite à M. Bourbaki à propos de la formation du bataillon de génie?

5° Est-il vrai, oui ou non, que M. Dewarlez a donné son adhésion au sommaire publié par M. Juncker?

6° Est-il vrai, oui ou non, que M. Juncker a prêté sa collaboration à un employé de la mairie pour la rédaction du sommaire qui a été inséré dans l'Echo de Roubaix?

Inutile de paraphraser, le temps est trop précieux, les prussiens envahissent notre territoire, si MM. Talon, Dewarlez et Juncker veulent simplement répondre à ces questions, le public sera suffisamment édifié.

A l'avance, Monsieur le Rédacteur, veuillez agréer mes remerciements, et l'expression de mes sentiments les plus distingués.

UN DE VOS LECTEURS.  
Pour copie conforme :  
X. DORION.

A Monsieur le Rédacteur du JOURNAL DE ROUBAIX.  
Roubaix, 20 novembre 1870.  
Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de répondre au gigantesque document que M. Talon a publié dans votre numéro d'hier. Je serai bref, car cette polémique doit commencer à fatiguer singulièrement les lecteurs de votre journal qui ne suivent pas tous avec le même intérêt les faits et gestes de nos petites personnalités.

M. Talon aurait pu vous épargner une grande besogne en vous remettant tout bonnement l'original du rapport qu'il a lu dans la séance du 8. Mais ce rapport, M. Talon a détruit l'avoir détruit après l'avoir corrigé et recopié.

Mon honorable contradicteur, qui met tant d'emphasis à relever les moindres erreurs que je puis commettre, moi si nouveau dans les affaires publiques, aurait bien dû savoir qu'un rapport lu en séance est une pièce acquise et que, eût-on même à y ajouter quelque chose ou à le modifier, il ne se convient pas de le détruire.

Je persiste à dire que dans ses premières conclusions, le rapport de M. Talon refusait aux mobilisables la somme de 0.50 c. par jour que nous leur avons allouée; il est vrai que ce refus était gentiment formulé: nous laissons à qui de droit le soin de pourvoir à la solde des mobilisables, jusqu'à leur mobilisation.

M. Talon veut bien tirer de son rapport les raisons qui ont décidé la majorité de la sous-commission à ce refus, mais il a oublié celles qu'il me saura gré d'emprunter textuellement à son rapport: (éqrigé.)

Tout en partageant les ardeurs patriotiques qui animent le plus grand nombre de nos concitoyens, nous croyons que dans les circonstances difficiles que nous traversons, l'unité dans la direction est le principal élément du succès et que nous servirons mieux la patrie par une obéissance passive (1) que par une trémulation dans des détails qui ne sont pas de notre compétence. Sachons obéir (1) exécuter les décrets, mais ne nous substituons pas à l'autorité afin de ne pas entraver son action etc...

J'en appelle à tout homme de cœur, pouvons-nous adopter des conclusions, même modifiées, ayant de pareils considérants? depuis quand peut-on entraver l'action de la défense en activant l'instruction militaire de nos gardes mobilisés?

Vos lecteurs, d'ailleurs ont vu que tout cela n'est que jeu de mots, partant discussion oiseuse. Par le temps qui court notre intelligence peut et doit s'exercer à d'autres recherches. Puisque nous avons tous des ardeurs patriotiques, pouvons-nous en faisant concourir notre ville à la défense de la patrie.

Je dois à vos lecteurs, M. le Rédacteur, l'explication de l'histoire du compte-rendu déchiré par moi, et néanmoins publié.

J'ai agi en cela comme M. Dewarlez qui, le matin, signe un document et le soir se plaint qu'on a publié sa signature.

J'ai effectivement autorisé M. le maire à faire rédiger un sommaire à la place de celui que je consentais à ne pas publier; mais le soir, le bruit était répandu en ville que c'est nous 12 qui avons refusé la solde proposée par la Commission et alors, d'accord avec mes collègues j'ai fait publier le sommaire qui fait tant de bruit. Voilà toute l'histoire et tout ce que pourra dire M. Talon n'y changera pas un iota.

Maintenant, M. le Rédacteur, si vous voulez être juste, veuillez dire vous-même au public que lorsque je vous ai écrit et dit que M. Dewarlez a signé un document identique à celui approuvé par mes collègues, je vous ai observé que c'est avec les changements suivants: mettre le mot modifié à la place de changé et ajouter: d'accord avec la dite Commission.

C'est cette seule circonstance de l'oubli, par votre compositeur sans doute, de ces deux corrections insignifiantes qui permet à M. Dewarlez de se plaindre qu'on ait usé de sa signature quand il dit l'avoir retirée après coup.

Je persiste donc à affirmer que M. Dewarlez a signé le sommaire publié dans votre numéro du 19 novembre et c'est le seul que, comme secrétaire, je reconnaisse authentique.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma considération distinguée.  
CH. JUNCKER.

Roubaix, le 21 novembre 1870.  
A Monsieur le directeur du JOURNAL DE ROUBAIX.

Monsieur,  
Je n'avais nullement l'intention de prendre part à la polémique qui s'est engagée entre plusieurs membres de la commission municipale, mais devant certaines assertions complètement erronées, je tiens à prendre la parole.

Dans la lettre qui vous a été envoyée le 19 novembre par M. Dewarlez, je lis ceci:

« Une majorité de 12 membres décidait que l'on accorderait les 50 centimes proposés mais que les exercices seraient entièrement au choix et à la disposition du commandant d'où résulte, pour nos concitoyens l'impossibilité de se livrer à tout autre travail, car on leur demande quatre heures d'exercice réel, et le salaire qu'ils perdent reste compensé dit-on, par les 50 centimes d'indemnité. »

Je déclare que je n'ai jamais donné l'ordre aux mobilisables de faire quatre heures d'exercice par jour, comprenant parfaitement bien, et cela sans qu'il soit besoin de m'indiquer ce que j'ai à faire à ce sujet, que devant un texte de loi ou décret émanant du gouvernement de la défense nationale, je n'ai qu'à obéir. Tous les rapports journaliers que je fais chaque jour au bataillon prouvent d'ailleurs ce que j'avance et il suffit pour s'en convaincre de prendre le livre de rapport de n'importe lequel de mes sergents-majors.

J'apporterai toujours à la défense du pays toute l'énergie, toute l'activité et tout le dévouement possibles, et l'on en verra plus tard davantage la preuve, mais on ne me surprendra jamais à avoir ces excès de zèle qui font souvent tout compromettre. Avant d'être chef de bataillon, j'ai été directeur d'usine, j'ai été simple ouvrier, et je sais trop les égards que l'on doit à la position intéressante des travailleurs pour qu'il soit besoin jamais de me dicter ma ligne de conduite à ce sujet.

En vous priant de vouloir bien insérer cette lettre dans les colonnes de votre journal, veuillez agréer, monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération.

VICTOR DUBREUIL,  
Commandant du bataillon mobilisable.

De Saint-Quentin, on mande au Courrier duaisien que l'ennemi n'a pas fait un pas en avant depuis deux jours. St-Quentin est toujours tête de ligne.

L'ennemi bloque La Fère et a commencé à jeter ses obus dans la place. Les grondements que l'on avait entendus hier vers Tergnier n'étaient autres que la canonnade de La Fère.

Les Prussiens réquisitionnent de tous côtés. Ils ont forcé le maire de Tergnier à établir une ambulance pour eux dans son village.

Des détachements de cavalerie ennemie battent la campagne, refoulent les paysans vers La Fère et les obligent à creuser des tranchées ayant pour but de dessécher l'inondation qui entoure la place dans un rayon très étendu et rend le siège presque impossible.

Rien de nouveau vers Amiens.

On nous informe que la garnison de La Fère a réalisé une sortie qui a coûté aux assiégeants quelques centaines d'hommes et qui a momentanément dégagé Tergnier.

L'escadre du Nord a capturé quatre navires prussiens qui ont été amenés, dans le port de Dunkerque, par l'avisé à vapeur l'Hermite.

Ce sont les goëlettes Nordstie, capitaine Kamp, Venus, capitaine Assing; les bricks Vandesper, capitaine Stausser, et Henriette, capitaine Smidt.

Les trois premiers de ces bâtiments sont sur lest; le quatrième est chargé de tabac.

Les équipages sont provisoirement consignés à bord.

UN BLESSÉ DE METZ.

Un chirurgien français, qui a été enfermé dans Metz pendant toute la durée de l'investissement, adresse à un journal une lettre dont nous extrayons cette touchante anecdote:

Le 8 octobre, le chloroforme commençait à manquer à Metz. Quelques pharmaciens de la ville avaient essayé d'en faire; mais ce produit était trop défectueux pour qu'on pût songer à s'en servir. Le vrai chloroforme était rare. A l'hôpital temporaire du polygone, où j'étais chargé d'un service, nous en avions à peine un litre et demi, et nous ne savions pas combien de temps devait durer encore le siège. Il était donc urgent de le ménager. C'était le lendemain du combat de Ladonchamps, les blessés affluaient, on suffisait à peine aux opérations.

Un chasseur à pied de la garde est à l'amphithéâtre. Il a une partie de la main brisée, il faut lui enlever un os qui

soutient le petit doigt, le 3<sup>e</sup> métacarpien. Cet homme arrive à pied, il n'a pas voulu quitter son fusil qu'il porte en bandoulière.

« Eh bien! mon ami, il faut vous faire une petite opération. — Je le sais bien, monsieur le major, je ne viens pas pour autre chose. — Voulez-vous être endormi? — Ma foi! oui, car j'ai tant souffert depuis la nuit, que je n'y résisterai pas. — Vous y tenez beaucoup? — C'est donc bien rare maintenant, la chose qui endort? — Nous n'en avons presque plus. »

Le chasseur reste silencieux, réfléchit, et tout-à-coup:

« Eh bien! gardez-la pour ceux qui perdront la jambe ou le bras, mais faites vite. »

Il se met sa pauvre cravate bleue toute sanglante encore dans la bouche, se couche et tend la main.

L'opération faite:

« Avez-vous beaucoup souffert? — Oui; mais que voulez-vous, faut que les pauvres gens s'aident. »

Dernières nouvelles.  
Dépêches télégraphiques  
(Service particulier du Journal de Roubaix)

Versailles, 20 novembre.  
On a la croyance que la garnison de Paris ne fera pas de sortie maintenant à cause du temps froid et humide.

L'Abend-Post dément que l'Italie ait refusé de se joindre à l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie.

La Gazette de St-Petersbourg commentant la note de lord Granville, dit que si la substance que demande la Russie est admise, il est inutile de se quereller sur la question de forme.

Tours, 20 novembre.  
D'après les nouvelles des derniers jours, il paraît que le corps de Von der Tann et du prince de Mecklembourg continue à se replier. L'occupation de Chartres et d'Estampes par les Français ne se confirme pas. Une partie de l'armée du prince Frédéric-Charles, s'est réunie entre Fontainebleau et Etampes aux forces du duc de Mecklembourg.

Il paraît résulter de quelques indications, que les Allemands permettent aux Français de s'avancer dans l'intention de les attaquer ensuite par les deux flancs.

Les mouvements à l'Est du chemin de fer au nord d'Orléans, sont très obscurs. Le 10<sup>e</sup> corps allemand, a fini son passage par Tonnerre le 18 au soir.

Environ 30,000 hommes de l'infanterie et cavalerie bavaroises, un régiment de génie et un long train de matériel contenant aussi des matériaux pour un pont en fer, suivaient la vallée d'Amerson à Laroche.

Les forces totales de Von der Tann, du duc de Mecklembourg et du prince Frédéric-Charles, s'élèvent à 135,000 hommes.

L'arrivée de forces considérables de Prussiens à Coucy-le-Château, La Fère et Chauny, et l'occupation de Tergnier sur la ligne du Nord, semblent indiquer l'intention de Mantuffel, de renoncer à son mouvement sur Lille et de marcher à l'Ouest.

L'investissement de Belfort continue. Le général Werder ne fait pas de mouvement indiquant sa résolution de marcher sur Lyon.

Le 18, beaucoup de neige est tombée entre Rouen et Le Mans. Une épaisse couche de neige se trouve dans le département de l'Orne, de l'Eure et de la Sarthe.

Une commission judiciaire doit être instituée pour examiner la conduite de Bazaine.

Tours, 20 novembre.  
Un décret du gouvernement subordonne tous les comités de défense irrégulièrement constitués aux comités de défense réguliers institués par décret du 14 octobre.

Le Moniteur déclare que le gouvernement continuera à traiter les capitaines de vaisseaux marchands capturés comme prisonniers de guerre, et considère que la Prusse se rend coupable de représailles illégales en emprisonnant 40 otages à Brème.

Le Moniteur publie un article dans lequel il maintient que les élections pour la Constituante sont en ce moment complètement inopportunes, la délivrance du pays des envahisseurs doit être la première et seule préoccupation. La France a un mois ou 6 semaines devant elle dont chaque moment est précieux. — La partie non républicaine de la presse continue à demander les élections.

Metz, 19 novembre.  
(Officiel)  
Montmédy investi le 16 novembre par détachements sous Panvreurtz. Combats victorieux contre garnison Montmédy près Chauveney. Ennemi perdu 47 blessés prisonniers.

Versailles 19 novembre.  
Hier, le duc de Mecklembourg a livré un combat victorieux près Châteauneuf,

nous avons perdu 1 officier, 100 hommes. Les pertes de l'ennemi 300 morts et blessés, 200 prisonniers.

Florence, 21 novembre.  
L'empereur d'Autriche a ordonné au baron de Kubeck de demander une audience spéciale au roi pour le féliciter de l'élection du duc d'Aoste.

VILLE DE ROUBAIX.  
Cours public de chimie.  
Lundi 21 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

Indigo du Bengale, d'Onde ou de coromandel, de Madras et de Java.

Cours public de physique.  
Mercredi 23 novembre à 8 h. 1/4 du soir.

Télégraphe à deux aiguilles de MM. Wheaton et Cooke ou télégraphe anglais. Télégraphe électro-magnétique à aiguille.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.  
NAISSANCES.

13 novembre. — Willem Julie, rue de la Paix. — Dujardin Celina, rue du Moulin de Roubaix. — Denis Charles, Cité du Coq Français. — Desbouviers Auguste, rue de France. — Lambré Raymond, rue de Soubise. — Algeot Marie, au Fort Sioen. — Euzé Marie, rue la Perche. — Decque Henri, au Fort Demessine. — Moriels Georges, rue de Soubise. — Delreux Elise, au Fontenoy. — Alavoine Malvina, rue Jacquet.

14 novembre. — Curé Marie, au Fontenoy. — Decarne Désiré, au Pile. — Bradt Adèle, rue de la Guinguette. — Maly Charles, rue la Guinguette. — Hembacq Louis, au Cul de Four. — Provoost Auguste, rue du Fresnoy. — Boutry Marie, Grande-Rue. — Vreck Oscar, rue de Lannoy. — Dubois Marie, au Bas de l'Enfer. — Maes Marie, rue de la Lys. — Strybol Camille, rue du Moulin Brûlé.

DÉCÈS.  
13 novembre. — Hullaert Eugénie, 64 ans, tisserand, au Fontenoy. — Colpaert Dominique, 4 mois, rue des Longues-Haies. — Duponchel Clémence, 29 ans, ménagère, rue des Parvenues.

14 novembre. — Vandendorpe Clémence, 4 mois, rue du Bois. — Hélin Louis, 40 ans, tisserand. — Lepoutre Pulchérie, 1 an, rue des Longues-Haies. — Dégremont Alexandre, 55 ans, tisserand, au Fontenoy.

AVIS AU PUBLIC  
Envoi des lettres à Paris.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étouffent l'administration est décidée à faire tout le possible, et même l'impossible.

Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier plure d'ignoign, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les règlements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée.

Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'ordre même de leur transmission, les dépêches seront irrégulières, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris.

Les divers moyens de communication que les citoyens, animés du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneront connaissance à M. Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas à ceux qui les auront proposés, même, et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française, de vouloir bien s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu que des pigeons sont partis. C'est le désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au plus ce qu'elle aura essayé, pour le servir et rendre, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs bons efforts et de leurs bons conseils.

Prière est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

Avis important aux familles des prisonniers de guerre.

Toutes les lettres reçues ou envoyées par les prisonniers sont soumises à la censure.

Il importe donc, pour assurer leur prompt arrivée, non seulement qu'elles ne renferment rien qui puisse éveiller l'attention de la police prussienne, mais encore qu'elles soient faciles à lire.

A cet effet, il faut qu'elles soient brèves, d'un style clair, et d'une écriture très-lisible.

L'expérience a montré que les lettres auxquelles manquait l'une de ces trois qualités, mises en réserve par les censeurs pour être lues à loisir, arrivent souvent après plusieurs semaines de retard.

Les commerçants des Etats neutres, qui ont des correspondants en Allemagne, obtiennent facilement par leur entremise des mandats de la poste, payables dans les lieux d'internement des prisonniers; c'est un des meilleurs moyens de leur faire parvenir de l'argent.

CHEMIN DE FER DU NORD.  
DE LILLE A MOUSCRON:

Lille, dép., Matin: 5.30 — 7 h. — 8.3 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir: 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 10.30

Roubaix, dép. — Matin: 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir: 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47

Tourcoing, dép. — Matin: 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir: 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52

Mouscron, (heure belge) Arr. Matin: 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir: 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40

DE MOUSCRON A LILLE  
Mouscron (heure belge) dép. Matin: 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir: 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.40 — 9.10

Tourcoing, (heure franç) dép. Matin: 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir: 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24

Roubaix, dép. Matin: 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir: 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36

Lille, arr. Matin: 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir: 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

En vente à la librairie J. Rebeux, 1, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix: 75 centimes.

ONDEMANDE

Des ouvriers ferblantiers, chez M. Bonave-Lelannoy, rue Nain.

SOUS CE TITRE: AUX ARMES!

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. GUYELIER et VICTOR VERDIER de Lille, viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix: 1 fr.

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPOT DE TISSUS pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse à 4 fr. 75  
Drap bleu mat à 6 fr. 90  
Drap castorine bleu 3 fr. 90  
Drap castorine bleu supérieur 10 fr. 90  
Drap castorine extra fin 15 fr. 75

ON DEMANDE

de suite des ouvriers TAILLEURS, pour façons, grandement payées. S'adresser rue St-Georges, 4, Grande Magasins de la Providence.

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C<sup>o</sup>, 12, rue du Chemin-de-Fer.

AVIS

La compagnie des mines de Béthune informe MM. les consommateurs qu'à l'approche de la saison d'hiver elle approvisionnera ses dépôts de bons charbons et briquettes, pour foyers domestiques à des prix modérés. Elle les engage à faire dès maintenant un approvisionnement suffisant pour le cas où les communications deviendraient moins faciles. S'adresser à son Agence rue Pellart, 31, où à son dépôt rue Latérale près la gare du Chemin de fer.

COURS DES HUILES A LILLE.  
20 Novembre 1870

HUILES l'hectolitre GRAINES l'hectolitre TOURTEAUX l'hectolitre.

Colza... 90 .. 25 .. 29 .. 1925A20 ..  
.. épurée .. 96 .. .. .. ..  
.. b. g. .. 27 .. 32 .. 18 ..  
.. rousse .. .. .. ..  
.. Cameline .. 19 .. 24 .. 18 ..  
.. Chanvre .. 18 .. .. 1650 17 50 ..  
.. Lin du p. .. 24 .. 27 .. 2850 29 ..  
.. Lin gr. et. 65 .. 23 .. 26 .. 27 50 ..